

---

## Les animaux au cœur du débat

« Depuis quelques années, on est pris dans la tornade des animaux sauvages. Les gens appellent pour savoir ce qu'il en est. On a beau leur dire qu'il n'y a que des chevaux chez Alexis Gruss, le préjugé est fort », soupire Firmin Gruss. Animaux, le mot est lâché comme un fauve sur la piste. Il empoisonne les tenants d'un cirque dit « traditionnel » pour qui les animaux ont toujours eu leur place sur la piste. Ce mois-ci à Paris, le cirque Arlette Gruss accueille ainsi la dompteuse Sandra Houcke avec ses llonnes, ce qui n'a pas manqué de gratter le poil de l'association PAZ (Paris Animaux Zoopolis) qui a appelé à manifester pelouse de Reuilly. Chez les intéressés, le découragement est palpable. « L'année prochaine, nous n'aurons pas d'animaux sauvages », soupire Gilbert Gruss. Le coup de grâce est

venu de la Mairie de Paris qui a voté la fin progressive des spectacles avec des bêtes « d'origine sauvage ». Seul Pinder a choisi de signer un partenariat de transition avec la mairie, en échange de quoi il recevra une subvention de 50 000 euros sur trois ans. C'est le deuxième volet de ce texte : « La ville s'engage à accompagner les cirques signataires jusqu'en 2022 dans une transition économique et artistique vers des spectacles sans animaux sauvages ». Voilà qui fait rugir Francesco Bouglione qui y voit une décision « stupide à visée électorale » tandis que Gilbert Gruss met en avant une lettre du ministère de l'Intérieur aux préfets qui stipule qu'« il ne saurait y avoir dans une commune, d'interdiction générale des cirques et fêtes foraines ». L'État, a, lui, décidé de temporiser sur la question. F. D.

---